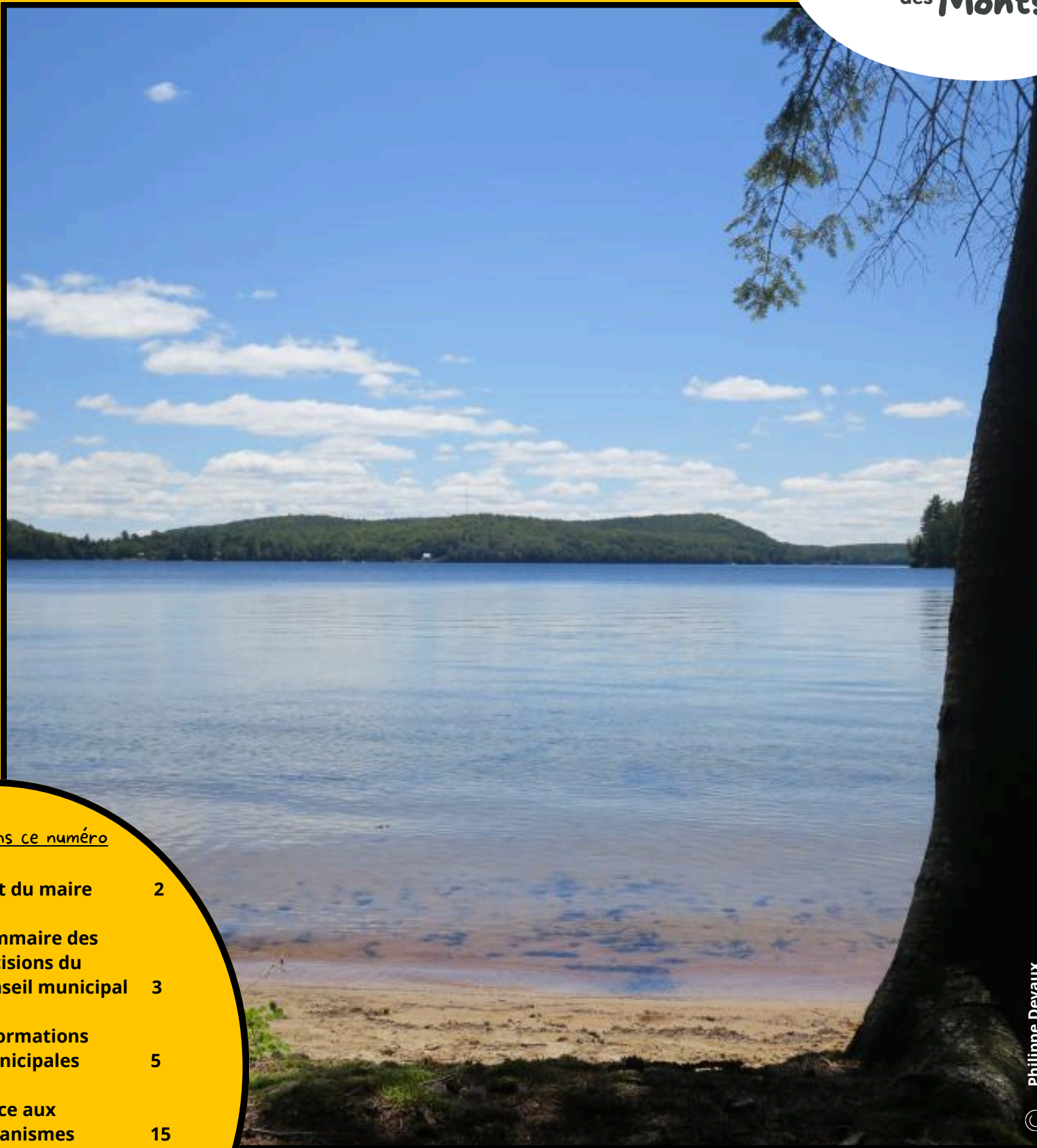


# Le Stalexique

JOURNAL MUNICIPAL Volume 39 | Numéro 04 | JUILLET-AOÛT 2025



**Saint Alexis**  
des **Monts**



## Dans ce numéro

|                                                   |    |
|---------------------------------------------------|----|
| Mot du maire                                      | 2  |
| Sommaire des<br>décisions du<br>conseil municipal | 3  |
| Informations<br>municipales                       | 5  |
| Place aux<br>organismes                           | 15 |

Philippe Devaux



**SAINT-ALEXIS-DES-MONTS.CA**



<https://www.facebook.com/SaintAlexisdesMonts>

**"Axé sur  
le bonheur"**



Concitoyennes  
et concitoyens,

Le 4 août dernier, **Mme Carmela Bellemare** a franchi une étape exceptionnelle : un siècle de souvenirs, de sagesse et d'expériences. Née en 1925, elle a sûrement été témoin de tant de moments marquants de l'histoire. Nous vous adressons nos plus sincères félicitations pour cette incroyable longévité.

**Joyeux 100e anniversaire!**



Côté festivités, les Vendredis en Folie Desjardins ainsi que le Festival Stradivaria ont connu un franc succès cet été. Merci à tous d'avoir participé en si grand nombre et d'avoir contribué à créer de si beaux souvenirs collectifs !

Un autre événement à ne pas manquer approche : la Fête de la Rentrée, en collaboration avec l'École des Boisés, qui se tiendra le 29 août prochain (Voir la programmation à la dernière page).

Nous vous attendons nombreux pour célébrer ensemble dans la joie et la bonne humeur !

En cette période de canicule, les conditions sont extrêmement propices aux incendies. Nous vous rappelons qu'il est interdit en tout temps de faire des feux à ciel ouvert, et ce, pour des raisons de sécurité. Aucun feu à ciel ouvert n'est permis sans autorisation préalable. Toute personne souhaitant faire un feu contrôlé doit obligatoirement faire une demande de permis auprès du service incendie. Votre collaboration est essentielle pour prévenir les incendies et protéger notre communauté. Merci de votre vigilance et de votre responsabilité.

Finalement la rentrée scolaire commence à se faire sentir. D'ici quelques semaines, nous vous demanderons d'être prudents sur les routes en raison de la présence accrue d'autobus scolaires et de jeunes piétons. Nous souhaitons une belle rentrée scolaire à tous les élèves ainsi qu'à tout le personnel de l'école. Que cette nouvelle année scolaire soit remplie de découvertes, de réussite et de nouvelles connaissances !

Michel Bourassa, maire



Comme les procès-verbaux des séances du conseil municipal sont accessibles dans leur intégralité via notre site web (<https://www.saint-alexis-des-monts.ca/fr/la-municipalite/seances-du-conseil>), nous mentionnons dans le journal un sommaire des décisions prises par le conseil municipal pour les séances ayant eu lieu depuis la dernière parution du journal.

## **SOMMAIRE DES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCES TENUES EN JUIN ET JUILLET 2025**

### **DÉCISIONS DÉCOULANT DE LA SÉANCE DU 2 JUIN 2025**

#### **INSTALLATION D'UNE TOUR DE COMMUNICATION SITUÉE SUR LE LOT 5 942 029 – SAINT-ALEXIS-DES-MONTS**

Que la Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts est favorable au projet d'implantation d'un système d'antennes de radiocommunications et de radiodiffusion, soumis par Sogetel, et projeté sur le lot 5 942 029.

#### **DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ DURABLE – INTERSECTION RANG BARIL**

De demander au Ministère des Transports et de la Mobilité durable de revoir sa position quant à la configuration de cette intersection et de procéder à son amélioration afin d'éviter qu'il y ait un grave accident. Que le maire et la greffière-trésorière soient autorisés à signer cette entente pour et au nom de la Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts.

#### **MANDAT ASPHALTAGE - RANG LAC-CACHÉ**

D'octroyer le mandat d'asphaltage de la portion du rang Lac-Caché située entre le 1270 et le 1301, rang Lac-Caché, à la compagnie Construction et Pavage Boisvert pour un montant de 104 313.21\$ (taxes incluses).

#### **MANDAT TRAVAUX RÉPARATION PONT DE BROCHE**

De mandater compagnie Excavation MiMax de Saint-Alexis-des-Monts pour effectuer les travaux de réparation du pont de broche pour un montant de 3 800\$ (taxes en sus) selon la soumission 0161.

#### **OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION ANNA-MILOT- PAIEMENT SOMME DUE 2024**

D'autoriser le paiement de la contribution annuelle à l'Office municipal d'habitation de Saint-Alexis-des-Monts au montant de 2 604.58\$ pour l'année 2024.

### **ADOPTION DU RÈGLEMENT# 476-2025**

L'adoption du règlement # 476-2025, intitulé « Règlement relatif au contrôle de fréquence de vidange des fosses septiques sur le territoire de la Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts ».

### **ADOPTION DU RÈGLEMENT# 477-2025**

L'adoption du règlement # 477-2025, intitulé « Règlement visant à encadrer les activités des résidences de tourisme existantes et nouvelles ».

### **ADOPTION DU RÈGLEMENT# 478-2025**

L'adoption du règlement # 478-2025, intitulé « Règlement relatif au lavage des embarcations afin d'assurer la protection et la conservation des lacs et cours d'eau ».

### **ADOPTION DU RÈGLEMENT# 475-2025**

L'adoption du règlement # 475-2025, intitulé « Règlement modifiant le règlement de zonage # 447-2021 modifié par le règlement # 460-2023 et par le règlement # 468-2024 ».

### **CAMP DE JOUR – EMBAUCHES DE AIDE-MONITEURS (TRICES)**

De procéder à l'embauche de mesdames Anaïs Plante et Lily-Ann Descôteaux à titre d'aide-monitrices pour la saison estivale du camp de jour 2025 selon les conditions prévues à leur contrat de travail.

### **CONGRÈS ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DU LOISIR PUBLIC (AQLP) 2025**

D'autoriser la participation de la directrice des loisirs, du tourisme et de la vie communautaire, au Congrès annuel l'Association québécoise du loisir public (AQLP) et de payer toutes les dépenses s'y rattachant;  
Que tous les frais inhérents à cette conférence lui soient remboursés sur présentation de pièces justificatives.

## 4 | Procès-verbaux des séances du conseil municipal

### DEMANDE D'APPUI FINANCIER – COMITÉ DE VITALISATION

D'octroyer un montant de plus ou moins 350\$ pour la création d'un logo pour le Comité de vitalisation de la Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts.

### DÉCISIONS DÉCOULANT DE LA SÉANCE DU 7 JUILLET 2025

#### PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL AIDE FINANCIÈRE – VOLET PRINCIPAL REDDITION DE COMPTES

Que la Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts, informe le Ministère des Transports et de la Mobilité durable de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2, ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

#### CHANGEMENT DE POSTE – DE DIRECTEUR GÉNÉRAL À SECRÉTAIRE À LA TAXATION

D'accepter la démission de M. Luc Béland du poste de directeur général, en date du 7 juillet 2025, tout en le remerciant pour les services rendus à ce titre;  
De nommer M. Luc Béland au poste de secrétaire à la taxation, à compter du 7 juillet 2025, selon les conditions de travail applicables prévues à la convention collective.

#### AJOUT DES TITRES DE DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT ET GREFFIER TRÉSORIER ADJOINT AU POSTE DE DIRECTEUR DE L'AMÉNAGEMENT ET DE L'URBANISME ET MODIFICATION DE LA CLASSE SALARIALE

Ajouter les titres de directeur général adjoint et de greffier trésorier adjoint aux fonctions de M. Patrick Baril, actuellement directeur de l'aménagement et de l'urbanisme;  
Que le poste occupé par M. Patrick Baril porte dorénavant l'intitulé suivant :

Directeur de l'aménagement et de l'urbanisme, directeur général adjoint et greffier et trésorier adjoint;

De modifier la classe salariale applicable à ce poste, laquelle passe de la classe 9 à la classe 11, échelon 5, à compter du 7 juillet 2025;

Que les conditions de travail révisées soient intégrées au dossier de l'employé et que l'administration soit autorisée à prendre toutes les mesures nécessaires à l'application de la présente résolution.

### MODIFICATION DU POSTE DE DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR Y INCLURE LES FONCTIONS DE GREFFIER-TRÉSORIER

De modifier le titre du poste de directeur général pour qu'il devienne directeur général et greffier-trésorier;

De nommer madame Maryse Allard à titre de directrice générale et greffière-trésorière;  
Que cette modification entre en vigueur à compter du 7 juillet 2025;

Que la description de tâches du poste soit ajustée en conséquence pour refléter l'ensemble des responsabilités liées aux fonctions de direction générale, de greffe et de trésorerie;

De modifier la classe salariale applicable au poste, laquelle passe de la classe 11 à la classe 12, échelon 5;

Que les documents officiels et les organigrammes soient mis à jour pour refléter ce changement de titre et de responsabilités.

### CRÉATION D'UN POSTE DE DIRECTEUR(TRICE) ADJOINT(E) DE L'AMÉNAGEMENT ET DE L'URBANISME

De créer un poste cadre intitulé directeur(trice) adjoint(e) de l'aménagement et de l'urbanisme;

De classer ce poste en tant que poste non syndiqué (cadre), conformément aux dispositions du Code du travail et à la structure organisationnelle de la municipalité;

Que la direction générale soient autorisées à procéder au processus de recrutement interne ou externe, selon les besoins;

Que le poste soit intégré à l'organigramme officiel de la municipalité, et que les conditions de travail soient fixées en fonction de la politique applicable aux cadres.

### MODIFICATION AU CALENDRIER 2025 DES SÉANCES DU CONSEIL

Que le calendrier des séances ordinaires soit modifié de la façon suivante :  
La séance ordinaire initialement prévue le 6 octobre 2025 aura lieu le mercredi le 1<sup>er</sup> octobre 2025.

### DOSSIER : REMPLACEMENT DES SERVICES RUE NOTRE- DAME AUTORISATION DE PAIEMENT DÉCOMPTE # 4

D'autoriser le paiement du décompte #4, au montant de 86 851.91\$ (taxes incluses) à la compagnie Généreux Construction Inc., dans le dossier des travaux de remplacement des services rue Notre-Dame.

# PERSONNEL ÉLECTORAL RECHERCHÉ

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2025

**Vous souhaitez vous impliquer dans le bon déroulement des élections municipales du 2 novembre 2025?**

La présidente d'élection de Saint-Alexis-des-Monts recherche du personnel électoral pour la tenue du scrutin de vote du 2 novembre prochain ainsi que pour le vote par anticipation du 26 octobre 2025.

La tenue d'une élection générale demande la participation d'un grand nombre de personnes pour s'assurer que tout se déroule dans le bon ordre, garantissant l'intégrité du processus démocratique. Si vous êtes âgé d'un moins 16 ans, vous pourriez travailler comme :

- Préposée ou préposé à l'accueil
- Scrutatrice ou scrutateur
- Secrétaire d'un bureau de vote



**Les personnes intéressées doivent communiquer avec la présidente d'élection.**

**COORDONNÉES DU BUREAU DES  
ÉLECTIONS MUNICIPALES**

**Madame Maryse Allard, présidente d'élection**  
101, rue Hôtel-de-Ville  
Saint-Alexis-des-Monts (Québec) J0K 1V0  
Téléphone : (819) 299-3828 poste 2849  
mallard@saint-alexis-des-monts.ca

La présidente d'élection remercie tous les postulants de leur intérêt à joindre son équipe. Seules les personnes dont la candidature aura été retenue seront contactées.

**Vous désirez louer une salle  
durant la période des Fêtes?**

**Voici la procédure à suivre:**

Les locations de salle pour la période du 20 décembre au 3 janvier font l'objet d'une procédure spéciale. Toutes les demandes effectuées entre le 1<sup>er</sup> et le 30 septembre seront prises pour un tirage au sort. Le tirage aura lieu le premier lundi du mois d'octobre. Les personnes sélectionnées disposeront d'un délai d'une semaine à partir de la date du tirage pour effectuer le paiement complet et ce paiement est non remboursable. Pour information supplémentaire concernant la politique sur la location des salles visitez le site internet de la municipalité.







### Séances du conseil à 19 h 30



Les prochaines dates pour les séances du conseil seront :

- **Mardi le 2 septembre 2025**
- **Mercredi le 1er octobre 2025 (changement suite à une résolution passée le 7 juillet 2025)**

### Prochains congés fériés :

#### Les bureaux municipaux seront fermés

- 1er septembre - Fête du Travail
- 13 octobre - Fête de l'Action de grâce

## Taxes municipales 2025

### Date limite du 3e versement :

**31 AOÛT 2025**

LA DERNIÈRE DATE D'ÉCHÉANCE EST LA SUIVANTE :

☒ **31 OCTOBRE 2025**

N'oubliez pas de respecter les dates d'échéances pour éviter des frais d'intérêts et de pénalités.

Pour information : [lvincen@saint-alexis-des-monts.ca](mailto:lvincen@saint-alexis-des-monts.ca)

819-299-3828 poste 2835

### Où et comment payer?



À votre institution financière : Au guichet automatique et au comptoir.  
Par internet : Par l'intermédiaire du site internet de votre institution financière en inscrivant le numéro de matricule se trouvant dans le haut de votre compte de taxes ou sur les coupons de paiement.



Par la poste ou boîte de dépôt extérieure : Faire parvenir vos chèques libellés à l'ordre de la Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts en inscrivant les dates d'échéances et en incluant les coupons de paiement. Vous devez vous assurer que le paiement sera reçu à nos bureaux avant la date d'échéance. ATTENTION au délai de livraison postale.



À l'hôtel de ville : En argent comptant, chèque ou par paiement direct.  
(Les cartes de crédits ne sont pas acceptées).

## Taxe scolaire - 2025

Les propriétaires recevront leur compte de taxe scolaire au début du mois d'août.

Chaque année, nous constatons que certains propriétaires, par l'intermédiaire de leur institution financière, effectuent le paiement de leur taxe scolaire à la municipalité.

Veuillez porter une attention particulière : le compte de taxe scolaire doit être acquitté auprès du Centre de services scolaire de l'Énergie.

Pour toute question ou information, vous pouvez joindre le Centre de services scolaire de l'Énergie :

Téléphone : 819-539-6971, poste 2281 ou 2252



Courriel : [csefinance@cssenergie.gouv.qc.ca](mailto:csefinance@cssenergie.gouv.qc.ca)

**Nouvel  
horaire**



**POUR LES  
BUREAUX  
ADMINISTRATIFS**

**LUNDI AU JEUDI :**

**8H30 à 12H ET 13H à 16H30**

**VENDREDI :**

**9H à 12H**

**819-299-3828**

**Saint Alexis  
des Monts**

## Comment soumettre un article au journal ?

### Le Stalexique

JOURNAL MUNICIPAL Volume 38 (numéro de 1 juillet-août 2024)



Le journal municipal est un outil de communication de la municipalité. Il est publié une fois aux deux mois et distribué par la poste. Il est également accessible sur le site internet de la municipalité.

### PROCHAINE PARUTION : LE 15 OCTOBRE 2025

Les organismes doivent transmettre leurs articles en format JPG ou Word, avant le 30 septembre (les articles reçus après cette date seront publiés dans la prochaine parution). Les envois doivent être effectués par courriel à : [info@saint-alexis-des-monts.ca](mailto:info@saint-alexis-des-monts.ca).

L'équipe du journal vous remercie à l'avance pour votre collaboration !

## Alarmes incendie non fondées

Une alarme incendie non fondée est un signal indiquant le déclenchement d'un système d'alarme relié à un centre de télésurveillance et qui a causé le déplacement inutile des pompiers.

Pour la municipalité, environ 18 % des interventions de notre service de sécurité incendie en milieu résidentiel et commercial sont des alarmes non fondées. À chaque année, ces déplacements inutiles représentent des montants assez importants. Des frais peuvent être imposés aux propriétaires après une deuxième alarme incendie non fondée pour un même bâtiment.

Une alarme non fondée c'est :

- Lorsque celle-ci est déclenchée sans nécessité en raison d'une installation inappropriée du système d'alarme;
- Un défaut de son fonctionnement, une négligence de son entretien, une manipulation inadéquate ou toute autre négligence susceptible d'interférer avec son fonctionnement.

Quoi faire pour les éviter ?

- Assurez-vous de bien connaître votre système d'alarme et montrez son fonctionnement à tous les occupants de votre résidence.
- Faites installer les avertisseurs de fumée du système d'alarme loin des sources de fumée ou de vapeur d'eau (cuisine, pièce avec foyer, salle de bain ou atelier).
- Optez pour des détecteurs photoélectriques. Ils sont moins sensibles à la fumée légère et à la vapeur.
- Bien que l'activation de la fonction de délai soit facultative, il est recommandé de la faire activer à l'intérieur d'une propriété privée (la fonction permettant un délai de 90 secondes, tel que recommandé par le ministère de la Sécurité publique). Renseignez-vous auprès de votre centre de télésurveillance ou du spécialiste qui en fait l'entretien.

Être consciencieux et prudent évite bien de fausses alarmes. C'est la responsabilité de chacun d'en réduire le nombre!

## Saviez-vous que le permis de feu à ciel ouvert est obligatoire tout au long de l'année?

Si le feu est sans pare-étincelles ou peut se propager librement celui-ci est considéré comme un feu à ciel ouvert. Vous avez l'obligation de vous procurer le permis qui vous sera remis gratuitement.

Il est de votre devoir d'appliquer les conditions de façon à éviter une contravention et le déplacement inutile du service de sécurité incendie.

Faites votre demande de permis auprès du service incendie du lundi au vendredi entre 8h30 et 17 h.

[incendie@saint-alexis-des-monts.ca](mailto:incendie@saint-alexis-des-monts.ca)

**819-996-4039**

## Conformité de votre foyer extérieur

**Règlement 387-2011 concernant la prévention des incendies (extraits).**

**Pour être conforme, votre foyer extérieur doit :**

- être muni d'une cheminée, avec un pare-étincelles à l'extrémité;
- être muni d'unâtre avec pare-étincelles;
- être installé à plus de trois mètres de tout bâtiment et de toute construction fait de matériaux combustibles;
- être toujours sous surveillance;
- ne pas servir d'incinérateur à déchets;
- de plus, l'utilisation d'accélérateur ou de toute autre matière dérivée du pétrole n'est pas tolérée.



Raymond Beaudoin, directeur du service incendie  
[incendie@saint-alexis-des-monts.ca](mailto:incendie@saint-alexis-des-monts.ca)

**819-996-4039**

# Collecte des ordures

| AOÛT |                                                                                  |                                                                                   |                                                                                   |    |    |    | SEPTEMBRE |                                                                                   |                                                                                   |                                                                                   |                                                                                   |    |    | OCTOBRE |                                                                                   |                                                                                   |                                                                                   |                                                                                   |    |    |
|------|----------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|----|----|----|-----------|-----------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|----|----|---------|-----------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|----|----|
| D    | L                                                                                | M                                                                                 | M                                                                                 | J  | V  | S  | D         | L                                                                                 | M                                                                                 | M                                                                                 | J                                                                                 | V  | S  | D       | L                                                                                 | M                                                                                 | M                                                                                 | J                                                                                 | V  | S  |
|      |                                                                                  |                                                                                   |                                                                                   |    | 1  | 2  |           | 1                                                                                 |  |  |  | 5  | 6  |         |                                                                                   |                                                                                   |  | 2                                                                                 | 3  | 4  |
| 3    |  |  |  | 7  | 8  | 9  | 7         | 8                                                                                 | 9                                                                                 | 10                                                                                | 11                                                                                | 12 | 13 | 5       | 6                                                                                 | 7                                                                                 | 8                                                                                 | 9                                                                                 | 10 | 11 |
| 10   | 11                                                                               | 12                                                                                | 13                                                                                | 14 | 15 | 16 | 14        |  |  |  | 18                                                                                | 19 | 20 | 12      | 13                                                                                |  |  |  | 17 | 18 |
| 17   |  |  |  | 21 | 22 | 23 | 21        | 22                                                                                | 23                                                                                | 24                                                                                | 25                                                                                | 26 | 27 | 19      | 20                                                                                | 21                                                                                | 22                                                                                | 23                                                                                | 24 | 25 |
| 24   | 25                                                                               | 26                                                                                | 27                                                                                | 28 | 29 | 30 | 28        |  |  |                                                                                   |                                                                                   |    |    | 26      |  |  |  | 30                                                                                | 31 |    |
| 31   |                                                                                  |                                                                                   |                                                                                   |    |    |    |           |                                                                                   |                                                                                   |                                                                                   |                                                                                   |    |    |         |                                                                                   |                                                                                   |                                                                                   |                                                                                   |    |    |

Votre bac d'ordure était au chemin avant 7 h et le camion n'est pas passé dans votre rue, quoi faire ?

Lorsque le camion de la collecte des ordures n'est pas passé la journée prévue, veuillez laisser votre bac en bordure du chemin. Les conditions météorologiques, bris de camion, quantité maximale de la benne peuvent avoir un impact sur l'horaire de la collecte des ordures.

## Directives importantes relatives à la cueillette des ordures ménagères

En aucun moment, durant l'année, les objets encombrants (divan, fauteuil, télévision etc.) ou autres matières ne sont acceptés dans la collecte des ordures ménagères. Vous devez diriger ces objets vers l'écocentre. Voici quelques règles qui doivent être respectées en tout temps, si vous désirez que vos ordures soit ramassées :

- Avoir une poubelle sur roues de format 240L ou 360 L et de couleur noir ;
- Les roues doivent être positionnées vers la rue.
- Doit avoir un poids raisonnable pour ne pas endommager ou briser votre poubelle;
- Aucune matière ne sera ramassée en dehors du bac;
- Les résidus verts (gazon, feuilles mortes, plantes) ne sont pas ramassés, les déposer dans votre bac de compost.



**Secteur rang des Pins-Rouges**  
(Domaine Clément, Lac-à-la-Perchaude, Ste-Anne, Picard, etc.)  
**Notre-Dame jusqu'à la route 349**  
Ste-Marguerite, rang Lambert, Lac-a-Jos-Bob, Domaine Mon-Loisir, etc.)  
**Rang St-Joseph** et rue St-Joseph du # 2 au # 281)  
(Pellerin, des Collèges du # 81 au # 100)



**Secteur rang Lac-Caché**  
(Lac-Castor, rue St-Joseph du # 310 au # 800, etc.)  
**Secteur rue Richard**  
(Allard, des Collèges, St-Marc, Sylvain, etc.)  
**Secteur rang Sacacomie**  
(St-Olivier, des Chalets, Ste-Cécile, Théo, rang du Moulin, Yvon-Plante, etc.)



**Secteur rang de la Rivière-aux-Écorces**  
(Labrecque, Chute-à-Lessard, Domaine-de-la-Pinède, Armstrong, Morin, Alexandre, etc.)  
**Secteur rue de l'Hôtel-de-Ville**  
(St-Pierre, St-Clément, Napoléon, St-Émilien, etc.)



NUMÉRO D'URGENCE SEULEMENT  
TRAVAUX PUBLICS

**819-996-2049**



VOICI LES EXEMPLES D'UNE  
URGENCE POSSIBLE :  
FUITE D'EAU, PROBLÈME D'ÉGOUT  
ET ENTRAVE À LA CIRCULATION



## Eau potable

Pour les résidents qui adhèrent au service du réseau d'aqueduc municipal

Arrosez au bon moment c'est important!



Extrait du règlement 470-2024  
Règlement régissant l'utilisation de l'eau potable sur le territoire de la municipalité de Saint-Alexis-des-Monts :  
Pour l'intégralité du règlement : [www.saint-alexis-des-monts.ca](http://www.saint-alexis-des-monts.ca)

# Règlement pour l'utilisation de l'eau potable

## Périodes d'arrosage des pelouses

Selon les jours suivants, l'arrosage des pelouses est permis uniquement de 3h à 6h si l'eau est distribuée par des systèmes d'arrosage automatique et uniquement de 20 h à 23h si l'eau est distribuée par des systèmes d'arrosage mécanique :



- |                      |                                 |               |
|----------------------|---------------------------------|---------------|
| • <b>Le lundi</b>    | dont l'adresse se termine par : | <b>0 ou 1</b> |
| • <b>Le mardi</b>    | dont l'adresse se termine par : | <b>2 ou 3</b> |
| • <b>Le mercredi</b> | dont l'adresse se termine par : | <b>4 ou 5</b> |
| • <b>Le jeudi</b>    | dont l'adresse se termine par : | <b>6 ou 7</b> |
| • <b>Le vendredi</b> | dont l'adresse se termine par : | <b>8 ou 9</b> |

## Arrosage manuel de la végétation

L'arrosage manuel d'un jardin, d'un potager, d'une boîte à fleurs, d'une jardinière, d'une plate-bande, d'un arbre et d'un arbuste est permis en tout temps.

## Nouvelle pelouse et nouvel aménagement

Il est permis d'arroser tous les jours aux heures prévues pour une période de 15 jours en vous procurant un certificat d'autorisation.





## LAVAGE DES EMBARCATIONS OBLIGATOIRE



### Règlement - 478-2025 (Adopté le 2 juin 2025)

Il est obligatoire de faire laver toutes les embarcations motorisées ou non motorisées avant leur mise à l'eau pour tous les plans d'eau et cours d'eau du territoire de la municipalité de Saint-Alexis-des-Monts. Le but est d'assurer la protection et la conservation des lacs et cours d'eau et éviter la propagation des espèces exotiques envahissantes (EEE).



**Pour information complète sur le règlement :**

**[www.saint-alexis-des-monts.ca/fr/services-aux-citoyens/centre-documentaire](http://www.saint-alexis-des-monts.ca/fr/services-aux-citoyens/centre-documentaire)**

### Certificat de lavage

- Émis par un poste de lavage certifié par la municipalité;
- Valide pour une période de 48 heures sur le même plan d'eau;
- Acquitter les frais du certificat de lavage;
- Laisser son certificat de lavage sur le tableau de bord du véhicule pour être visible.



**STATION DE LAVAGE : LE 1871**  
220, rue Notre-Dame

### Étapes à respecter

- ⇒ Inspection de votre embarcation, remorque et matériel;
- ⇒ Retirer toutes les plantes aquatiques, les résidus visibles et les jeter à la poubelle;
- ⇒ Vider l'eau qui se trouve dans l'embarcation (réservoirs d'eau, viviers, ballasts etc.)
- ⇒ Lavage à haute pression.



### NOUVEAU RÈGLEMENT SUR LES PISCINES ENTRÉE EN VIGUEUR SEPTEMBRE 2025

Dès septembre 2025, toutes les piscines, peu importe leur date d'installation, devront respecter les nouvelles normes de sécurité du gouvernement du Québec.

**SÉCURISONS  
LES PISCINES  
RÉSIDENTIELLES**

Québec

Votre gouvernement

👉 Cela inclut :

- ✓ L'installation de barrières de sécurité conformes
- ✓ Des portillons avec loquet automatique
- ✓ L'élimination de tout accès direct à la piscine depuis la maison (ex. : porte patio sans verrou de sécurité)

Objectif : **protéger nos enfants et prévenir les noyades.**

Chaque année, des incidents tragiques surviennent. Ce règlement vise à renforcer la sécurité autour des piscines résidentielles.

Date limite : 30 septembre 2025

Les inspections pourraient être renforcées, et des sanctions peuvent s'appliquer en cas de non-respect.

📞 Pour plus de détails ou pour savoir comment rendre votre piscine conforme, contactez notre service d'urbanisme ou visitez le site officiel :

🔗 <https://www.quebec.ca/habitation-territoire/piscines-et-spas/securite-piscines-residentielles/securisez-piscine>

### IMPORTANT : ORIENTATION DES BACS DE RÉCUPÉRATION ET DE COMPOSTAGE

# ENERGCYCLE

Veuillez vous assurer que les roues de votre bac de sont orientées du côté de votre résidence. Lors de la prochaine collecte, si cette consigne n'est pas respectée, l'entrepreneur pourrait refuser de ramasser votre récupération ou votre compost. Merci de votre collaboration!

#### ① Aucune matière à côté du bac

#### ② Dégagement des bacs :

laisser un espace d'au moins 2 pieds (largeur d'un bac) autour

#### ③ Roues orientées vers la résidence

#### ④ Les couvercles doivent être fermés et dégagés

#### ⑤ Bacs alignés en bordure de rue



# ENERGCYCLE

energycle.ca

Pour information ou plainte : 819-373-3130 poste 604

## Écocentre



606, route 349  
À l'arrière du garage municipal  
819-299-3828 poste 2870

## Fermeture pour la saison:

# 19 octobre 2025



## Matières acceptées

- RDD / Produits électroniques / Pneu d'automobiles (sans jantes)
- Métaux/Ferraille / Bois / Bardeaux d'asphalte /
- Matériaux granulaires / Encombrants /Appareils avec halocarbures

### Qui peut utiliser l'écocentre :

- Résidents (propriétaires ou locataires);
- Propriétaires non-résidents ;
- Preuve de résidence est exigée (permis, compte de taxes);
- Aucun commerces ou entrepreneurs ne peuvent accéder à l'écocentre.

### HORAIRE :

Du mardi au samedi  
8h30 à midi | 13h à 16h30



**Il ne vous reste plus beaucoup de temps !  
Apportez vos rebuts avant la fermeture 2025**



**Cours de ZUMBA !**

avec **Karine Dufresne**

**Tous des mardis du**

**16 septembre au 9 décembre**

**de 19h à 20h**

à la salle communautaire

**Inscription par courriel**

**karinedufresne18@gmail.com**

**ou 819-609-0620**

**La date limite pour le concours de photos  
pour le calendrier municipal 2026 est le 19 septembre.  
Le formulaire de participation est sur le site internet de  
la municipalité, onglet MUNICIPALITÉ et CALENDRIER**



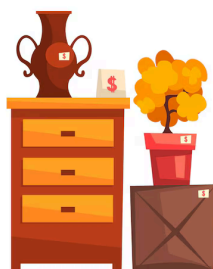
## JOURNÉES DE LA CULTURE

**Du 26 au 28 septembre**

Durant trois jours, des milliers d'activités gratuites, ouvertes à tous, sont offertes dans toutes les régions du Québec pour favoriser l'accès aux arts et à la culture. Plus de 80 activités, ateliers et performances sont prévues en Mauricie pour l'occasion. Soyez à l'affût 🧐🧐



**Vente de garage municipale au préau Canadel**



**Samedi le 6 septembre**

**Pour réserver il suffit de passer à l'Hôtel  
de ville au plus tard le mercredi 3  
septembre**

**10 \$ la première table - 5 \$ pour les  
tables supplémentaires**

**Les Incroyables Comestibles** est un mouvement mondial d'innovation sociale lancé en 2008 par un groupe citoyens d'Angleterre. L'objectif est de créer une offre gratuite de nourriture à partager, dans une démarche d'autonomie alimentaire locale, engagée et inclusive. As-tu remarqué les bacs ? Ils sont au préau Canadel





# **CLAP DE FIN POUR UN ÉTÉ INOUBLIABLE AU CAMP DE JOUR!**

Le rideau tombe sur une saison remplie de rires, d'aventures et de découvertes au camp. Ensemble, ils ont formé une grande famille, unie par le plaisir, le respect et la joie de vivre estivale.

Un immense MERCI aux extraordinaires animateur(trice)s et assistantes, véritables moteurs de cette belle aventure : **Mousse, Panthère, Babouche, ZigZag, Fraisinettes, Pépito, Étincelle**. Mention toute spéciale à **Gecko**, le formidable coordonnateur. Aussi, il y avait **Anne**, la directrice des loisirs, attentive aux besoins de tous.

Chaque jour, ils ont su allier le ludique à l'éducatif, en cultivant des valeurs humaines fortes. Leur créativité, leur patience et leur énergie ont marqué le cœur des enfants... et des grands aussi!

Parmi les moments forts, soulignons :

📖 Les séjours magiques à la bibliothèque, orchestrés par **Sylvie** et **Joëlle**, les fées de la lecture. Merci d'avoir nourri l'imaginaire des enfants avec vos histoires captivantes, vos ateliers artistiques et vos expositions de bricolages;

🌟 La sortie en autobus à la Journée inter-camp MRC de Maskinongé et l'immense barboteuse;

👮 La rencontre inspirante avec les **cadets**;

Cet été, les enfants ont accumulé de nombreux souvenirs heureux, forgé de nouvelles amitiés et appris que le plus beau des camps... c'est celui qu'on vit ensemble, cœur à cœur.

Bonne rentrée à chacun et chacune, et surtout... bonne suite de parcours! Que les éclats de rire et la magie du camp continuent de vous accompagner encore longtemps.



**BIBLIO INFO****AXÉ SUR LE SERVICE**

Merci à l'équipe de bénévoles :

Je remercie les bénévoles. Elles sont impliquées dans l'organisation de la Bibliothèque et des événements.

Guyline Boulanger, Normande Bérubé, Monique Chasse, Lynda Lebrun, Marie-Claude Loisel, Danielle Lorrain, Joëlle Pelé.

Mardi : 12 h 30 à 18h

Mercredi : 9h à 12h / 13h à 20h

Jeudi : 12 h 30 à 18h

Samedi : 9h à 12h

819 -299-3828 poste 2821

biblio028@reseaubiblioclm.qc.ca

www.biblietcie



Ma bibliothèque Léopold-Bellemare, j'y vais

**Une bibliothèque vivante : Très vivante!**

Tout au long de l'été, nous avons eu le plaisir de tenir plusieurs activités pour les jeunes :

**Club de lecture d'été TD 2025 :**

Merci aux nombreux participants.

**Le sentier des contes :**

Vous pouvez encore le découvrir jusqu'à la fin du mois d'août au sentier de La Montagne Des Sœurs.

**Le Camp de jour :**

Nous avons accueilli les 3 groupes de jeunes tous les jeudis matin. Ils ont pu consulter et emprunter des livres chaque semaine. Ils ont participé à des ateliers de bricolage et ainsi contribué à la décoration de la bibliothèque pour lui donner un air de gaieté. Merci les jeunes!

**Lecture au parc :**

Chaque samedi, la Bibliothèque s'est rendue au parc près du Complexe Sportif. Les enfants et les adultes ont pu découvrir de belles histoires. L'activité se déroulait, simplement, dans une atmosphère de détente et de liberté.

**Jeux et casse-têtes**

La bibliothèque, au fil des années, a élargi son offre de services. Il est possible d'emprunter des jeux de société et des casse-têtes de la même façon que vous empruntez un livre. Pour animer quelques heures en famille ou entre amis, une petite visite s'impose.

**Facebook**

Nous sommes heureuses de vous annoncer la naissance de notre nouvelle page Facebook :

**Ma bibliothèque Léopold-Bellemare, j'y vais**

Nous espérons que notre bébé grandira. Nous comptons sur vous, merci.



**Biblio Expo**

Où ? Dans notre salle d'exposition (entrée gratuite) sur les heures d'ouverture de la bibliothèque.

**Vous aimeriez exposer votre art ? Vous connaissez quelqu'un qui le souhaiterait ?**

Laissez-nous savoir et il nous fera plaisir de discuter du projet avec vous. Nous sommes présentement à planifier la prochaine année alors n'hésitez pas à communiquer avec nous dès maintenant.

[biblio028@reseaubibliocqlm.qc.ca](mailto:biblio028@reseaubibliocqlm.qc.ca)

**Jusqu'au 28 août 2025 >>>**

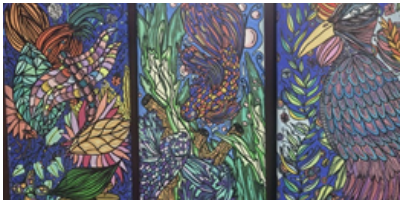
**Line Mc Murray**



Magie des monts et du fouillis végétal  
Il vous reste encore deux semaines pour venir voir cette exposition.

**Du 1er au 27 septembre 2025 >>>**

**Mélanie Lacoursière**



Venez admirer les nouvelles toiles de Mélanie et profitez de son univers toujours aussi coloré.  
Elle vous accueillera les samedi 20 et 21 septembre 2025 de 10h à 17h dans le cadre de la Tournée Arts et Terroir.

**Du 1er octobre au 15 novembre 2025 >>>**

**Daniel Corbeil**

Les informations au sujet de cette exposition seront précisées dans notre page Facebook (Ma bibliothèque Léopold-Bellemare, j'y vais).

**Les 20 et 21 septembre 2025 >>>**

**Tournée arts et terroir Mauricie**

**L'UNIVERS CRÉATIF DE MEL**

Dans le cadre de la Tournée Arts et Terroir , Mélanie Lacoursière sera présente à la Bibliothèque, de 10 h à 17 h, pour accueillir les visiteurs et présenter ses œuvres. Bienvenue à tous!



**Prochain échange de livres le 16 septembre 2025:**

Deux fois par année, nous retirons environ 1 000 livres parmi la collection déposée que nous retournons au Réseau et nous en recevons autant. Nous identifierons les nouveaux livres avec un auto-collant représentant un citron pour vous permettre de les reconnaître.

**Bibli et Cie**

Sur cette plateforme, vous avez accès à toute notre collection locale ainsi qu'à celles de toutes les bibliothèques affiliées au réseau Biblio et à une foule de ressources diverses. N'oubliez pas de placer cette adresse dans vos favoris : [www.biblietcie.ca](http://www.biblietcie.ca)





## LES CHEVALIERS DE COLOMB de SAINT-ALEXIS DES MONTS (CONSEIL 9829)

### Tournoi de golf au profit des Bourses d'étude des Chevaliers de Colomb de Saint-Alexis des Monts

Le samedi 5 juillet dernier, environ 80 golfeurs/golfeuses ont participé à notre 17e édition du tournoi de golf au profit de notre programme des bourses d'études qui s'est tenu au club de golf de Louiseville. Aussi près de 100 personnes sont ensuite venues à notre souper de clôture pour la remise des prix de participation.

Cette activité nous a permis d'amasser environ \$3,000 en profit, ce montant sera remis entièrement en bourses d'études. Les fonds amassés lors de la tenue de notre tournoi de golf annuel ainsi que les précieuses donations faites par nos commanditaires sont l'unique source de financement de notre programme des Bourses d'étude.

Nous tenons d'ailleurs à remercier tous ceux et celles qui ont participé à notre activité et aussi plus particulièrement nos précieux commanditaires, sans leur support, le Programme serait sérieusement compromis. Ceux-ci sont :

|                                           |                                                 |
|-------------------------------------------|-------------------------------------------------|
| Les Marchés Traditions – La famille Lemay | Simon Allaire, Député de Masinongé              |
| Matériaux F.P. Inc. - BMR                 | Pharmacie Familiprix – Marie-Claude Carpentier  |
| Club de l'âge d'or de Saint-Alexis        | Yves Perron, Député Berthier-Maskinongé         |
| Bistro La Tabarouette                     | Autobus Allard Inc.                             |
| Micro-brasserie de la Nouvelle-France     | Club de golf de Louiseville                     |
| Le 1871 de Saint-Alexis des Monts         | Festival de la truite mouchetée de Saint-Alexis |
| Festival country de Saint-Alexis          | Dépanneur Beau Soir                             |

Bien à vous,  
Les Chevaliers de Colomb de Saint-Alexis des Monts



Association Aleximontoise des propriétaires du Lac-à-la-Perchaude

Chers Membres,

L'Association des Propriétaires du Lac-à-la-Perchaude ( AAPLP) vous informe que le 27 septembre 2025 à 09:30 se tiendra l'Assemblée Générale Annuelle (AGA) de l'association à la salle du conseil de ville, 101 rue de l'hôtel-de-ville, Saint-Alexis-des Monts.

L'invitation s'adresse pour ses membres et les nouveaux futurs membres.

Des points très importants seront abordés et discutés en profondeur avec les propriétaires riverains et concernés par notre lac.

- Travaux effectués par le comité de travail.
- État de la digue (Barrage).
- Mise à jour des travaux entrepris sur la digue.
- Niveau d'eau du lac.
- Planification des actions à venir.
- Autres points ajoutés par les membres seulement.

Nous comptons grandement sur votre présence et solliciterons votre adhésion au sein de l'association au coût de 50\$ pour l'année 2025-2026.

Nous profitons de l'occasion pour vous souhaiter une bonne et belle fin de période estivale pour chacun de vous.

Nous invitons les membres et les visiteurs procéder au lavage de toutes embarcations motorisées ou non-motorisées sur les plans d'eau tel que le règlement municipal #478-2025.

À bientôt!

Les membres du conseil d'administration de l'AAPLP.

aaplp@outlook.com

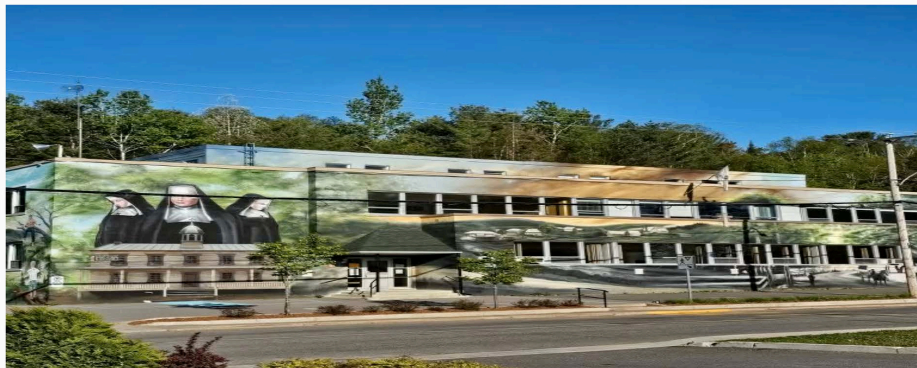


*La Société Aleximontoise d'Histoire et de Généalogie Inc. (SAHG)  
est fière de participer au projet*

**« MUR À MUR: CIRCUIT DES MURALES DE LA MAURICIE »  
en collaboration avec Culture Mauricie...**

Nous vous partageons un article paru en juillet dernier, dans le magazine culturel *DICI*, relativement au projet « MUR À MUR » auquel nous sommes associés.

Ce projet constitue une belle occasion afin de faire connaître la SAHG partout en région et au-delà. Nous en sommes très reconnaissants. Pour cette initiative, un dépliant ainsi qu'une vidéo promotionnelle ont été créés par Culture Mauricie. Une pastille a également été apposée sur l'édifice favorisant les visites virtuelles des murales, facilitant l'accessibilité à l'histoire de notre municipalité. **Cette démarche permet de promouvoir l'histoire et la culture de notre milieu et, à la fois, de faire rayonner notre organisme ici et ailleurs.**



*Crédit photo: M. Julien Dupuis, photographe*



Située sur les murs de l'ancienne école Sainte-Élisabeth de Saint-Alexis-des-Monts, la murale de la Société Aleximontoise d'Histoire et de Généalogie réalisée par Jean-Philippe Mailhot, rend hommage à l'histoire et à l'identité collective du village.

#### **Le projet**

Réalisées à l'occasion du 150<sup>e</sup> anniversaire de la paroisse, ces fresques murales sont le fruit d'un projet porté par la Société Aleximontoise d'Histoire et de Généalogie. Elles illustrent trois chapitres marquants de l'histoire locale: l'œuvre éducative des Filles de Jésus (1910-1996), la présence abénaquise au XIX<sup>e</sup> siècle, ainsi qu'un regard tourné vers l'avenir de la communauté.

Inspiré par des archives photographiques et les récits des résidents-es, l'artiste Jean-Philippe Mailhot a su capter la mémoire du territoire. Chaque murale est accompagnée d'un panneau d'interprétation qui enrichit la visite et permet une plongée dans les récits fondateurs du lieu.

**Ce projet d'art public agit comme un véritable trait d'union entre les générations, renforçant le sentiment d'appartenance et la fierté locale.**

#### **L'artiste**

Jean-Philippe Mailhot est un artiste autodidacte ayant œuvré dans plusieurs communautés à travers les années (Montréal, Toronto, Mandeville, Louiseville, Saint-Alexis-des-Monts).

La peinture et la sculpture occupent son esprit depuis son tout jeune âge.

*« Ces œuvres d'art racontent notre histoire! »*



Le Centre d'action bénévole de la MRC de Maskinongé propose plusieurs activités pour les aînés.es du territoire de la MRC de Maskinongé. Vous pouvez vous inscrire dès maintenant aux différents services que nous offrirons à la session automne 2025, soient :

#### **Cours de tablette Ipad OU Android**

Début de session : fin septembre (8 cours de 1 h 30). Coût 90\$. Places limitées. Inscription obligatoire en téléphonant au CAB au (819)228-3224.

#### **Musclez vos méninges pour stimuler la vitalité intellectuelle (série de 7 ateliers de 2 heures).**

Les ateliers s'adressent aux personnes de 50 ans et plus qui se préoccupent des changements intellectuels liés au vieillissement normal. Trucs pour augmenter votre confiance en votre capacité de mémorisation et jeux-exercices pour stimuler votre cerveau. Début des ateliers : début octobre. Coût : 30 \$. Places limitées à 15 participants et inscription obligatoire en téléphonant au CAB au (819) 228-3224.

#### **Viactive**

Séances d'exercices aérobiques sur musique adaptées aux personnes de 50 ans et plus. Début de session : fin septembre. Durée : 11 semaines, le mercredi de 10h à 11h. Coût : 25\$ pour la session. Places limitées. Inscription obligatoire en téléphonant au CAB au (819) 228-3224.

Centre d'action bénévole de la MRC de Maskinongé

624, Dalcourt

Louiseville (Québec) J5V 2Z6

(819) 228-3224



## LA NATURE D'ALEXIS ; VOTRE ESPACE PUR NATURE. LA SANTÉ PAR LA RANDONNÉE.

Voici un résumé du rapport annuel du Président, Claude Cormier, présenté aux membres lors de l'Assemblée générale annuelle le 25 juin dernier,  
La Nature d'Alexis est bien vivante et grandit à chaque année depuis 15 ans.

### Les faits saillants de 2024

Sur le terrain, nous avons développé un nouveau sentier qui permet de relier le sentier Grande Montée au sentier de la Chute Noire. Ceci permet de diversifier l'offre des trajets différents qui sont possibles sur le flanc ouest du lac Sacacomie. Par exemple, il est maintenant possible de se rendre au lac Sacacomie plus rapidement.

Aux sentiers du lac de l'Aqueduc et Aurèle-Plante, nous avons installé plusieurs trottoirs en bois dans des zones humides qui permettront dorénavant aux randonneurs de garder leurs pieds bien au sec.

Sur le réseau Sacacomie Ouest, nous avons exploré la montagne du côté ouest du chemin Ayapewa afin d'identifier un trajet qui offrirait des points de vues exceptionnels. Nos recherches ont porté fruits et ils se pourraient très bien que cet été on soit en mesure de faire une demande d'occupation au MRNF.

Et bien sûr comme à chaque année, nous avons entretenu tout le réseau de sentiers en nettoyant tous les arbres tombés dans les sentiers et en rafraîchissant la signalisation un peu partout.

### Les objectifs pour 2025

- AVANCER le développement d'un nouveau trajet au sentier du lac Jardin
- CONSTRUIRE une passerelle au sentier du Carolus et au sentier du lac de l'Aqueduc
- POURSUIVRE le recrutement de membres actifs et de bénévoles
- POURSUIVRE la recherche d'une solution pour le développement de la nouvelle boucle du Tonnerre. Ce projet est complété à 70% et pourrait aboutir à une demande officielle au MRNF cette année.
- DÉVELOPPER un sentier en boucle qui permettra aux randonneurs du sentier Sacacomie de rejoindre le lac PISTON.
- ÉVALUER la pertinence d'ajouter des infrastructures au nouveau sentier de la Montagne Noire
- POURSUIVRE le remplacement des balises en coroplast au sentier Tonnerre et enfin MAINTENIR notre réseau de sentiers en bonne santé.

\*\*\*\*\*



### POURQUOI RECRUTER DE NOUVEAUX MEMBRES ET ACCUEILLIR DE NOUVEAUX BÉNÉVOLES ?

À la lecture de ce résumé d'activités il faut reconnaître que les bénévoles ne chôment pas pour offrir une gamme de sentiers toujours plus élaborés et bien entretenus. Nous leur devons toute notre reconnaissance.

Cependant nous aimerions recevoir l'appui des résidents de Saint-Alexis à deux niveaux et d'une façon fort simple. Car même si vous avez accès gratuitement aux sentiers, vous pouvez aider financièrement la coopérative en versant un montant annuel de 20\$ à titre de membre de soutien individuel.



Il suffit de vous rendre sur le site Internet à la section devenir membre.

<https://lanaturedalexis.com/devenir-membre/>

Votre 20 \$ contribuera à assurer la pérennité de la coopérative et en retour vous aurez toujours accès à de plus en plus de sentiers.

Devant la tâche toujours plus importante à accomplir sur le terrain, vous êtes invités à joindre notre équipe de bénévoles qui est sous la responsabilité de Jean Paquin.

### Bienvenue dans nos sentiers

Danielle Lorrain

Responsable des communications sur les réseaux sociaux





## UN LIVRE D'UN AUTEUR DE CHEZ NOUS !

Les Éditions Line Mc Murray  
vous propose :

**Pierre Turcotte et ses :**

*Alexiques I et Alexiques II*

*Recueils de poésie qui ont la nature aleximontoise comme toile de fond*

**Serge Provencher et son :**

*Langue sale. Réflexions en laine d'acier*

*Recueil de plaintes sur les temps modernes, de ce qui tape sur les nerfs*

Disponibles à la Bibliothèque Léopold-Bellemarre et chez l'éditrice  
([lilimcmurray@gmail.com](mailto:lilimcmurray@gmail.com)) et via son site Web : [editionslinemcmurray.com](http://editionslinemcmurray.com)

## 20 et 21 septembre : portes ouvertes chez les artistes, artisans et producteurs de Saint-Alexis-des-Monts et des environs

La Tournée Arts et Terroir, un heureux mélange entre route des arts et itinéraire gourmand.  
Près de 100 artistes, artisans et producteurs des MRC de Maskinongé, des Chenaux et de Mékinac vous ouvrent leurs portes pour présenter leurs œuvres et leurs produits, et expliquer comment ils travaillent.



- Visitez installations, animaux et cultures, faites des dégustations et mettez la main sur des produits frais
- Découvrez des talents et des techniques, procurez-vous des œuvres originales créées chez nous et faites de belles rencontres en famille

Profitez-en pour encourager les producteurs et créateurs participants de Saint-Alexis-des-Monts et des environs!



**Marc Edgar**  
Artiste multidisciplinaire  
302, rue St-Joseph  
Saint-Alexis-des-Monts



**Herboristerie Renaissance**  
Plantes médicinales et  
visite des jardins  
521, rue Touchette  
Saint-Alexis-des-Monts



**L'univers créatif de Mel**  
Peinture et artisanat  
(Bibliothèque Léopold-Bellemarre)  
105, rue de l'Hôtel-de-Ville  
Saint-Alexis-des-Monts



**La Ferme du Loup**  
Vins natures, acers, sirops  
d'érable et forestiers  
3660, chemin des Allumettes  
Saint-Paulin



**NX Marqueterie**  
Oeuvres de marqueterie  
2950, rue Laflèche  
Saint-Paulin

### Information

[tourneeartsterroir.com](http://tourneeartsterroir.com)

Tournée Arts et Terroir

Tourisme Maskinongé  
819-227-2413

## COMMUNIQUÉ

CHEZ PIERRE TURCOTTE ÉDITEUR  
Années 2024-2025



Line Mc Murray et ses

**Chroniques du lac Sacacomie**, tome 1, 1550-1950

Premières Nations, coureurs des bois, guides, gardiens,  
visiteurs américains et deux écrivains (Madeleine et Jacques Ferron)

avec les collaborations inédites de :  
**François McMurray et de Daniel St-Onge**  
sur *L'histoire des McMurray aleximontois*

De la même auteure : **Le cabinet des humeurs**,  
recueil de poèmes, paru en 2022

Pierre Turcotte Éditeur est fier de compter parmi ses auteurs, Line Mc Murray qui a entre autres déjà publié chez Québec-Amérique, Liber, Le Préambule, NBJ.

Et de s'associer aux Éditions Line Mc Murray, lors de Lancements respectifs à Saint-Alexis-des-Monts.



"Proches aidants de la MRC Maskinongé" offre différents services aux personnes qui accompagnent, soutiennent ou rendent services à une personne ayant une incapacité, peu importe son âge. Cette personne peut être votre parent, votre enfant, un ami, une voisine. Nous offrons aussi le service de soutien aux personnes proches aidantes ENDEUILLÉES.

### Les services offerts sont :

- Répit à domicile par un accompagnateur, selon le besoin et à petit frais;
- Répit offert dans nos locaux donc accueil de jour pour le proche aidé (une fois par semaine)
- Soutien individuel avec une intervenante (au besoin ou en suivi ponctuel);
- Soutien de groupe avec une intervenante comme le café-jasette (une fois par mois);
- Ateliers, conférences sur différents sujets pertinents;
- Références vers d'autres ressources;
- Activités de loisirs avec votre proche aidé: déjeuner des membres (une fois par mois), épluchette de blé d'inde, dîner de Noël, ...

Contactez-nous pour mieux vous informer!  
819-268-2884 / 1-888-418-2884

Suivez-nous sur Facebook pour connaître nos activités!




Dépliant disponible à  
[ctcmaskinonge.org/express](http://ctcmaskinonge.org/express)

## Dès la mi-août, départs SANS RÉSERVATION

à partir de Saint-Alexis-des-Monts

| CLSC                          | 6 h 27                                                                                                                                                                     | 7 h 17      | 15 h 17     |
|-------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|-------------|
| Parc Alexis Boulanger         | 6 h 30                                                                                                                                                                     | 7 h 20      | 15 h 20     |
| Rue Francis                   | 6 h 33                                                                                                                                                                     | 7 h 23      | 15 h 23     |
| Marché Tradition              | 6 h 35                                                                                                                                                                     | 7 h 25      | 15 h 25     |
| Directions et correspondances | <br> | Louiseville | Louiseville |

Départ sur réservation disponible à 10 h 20 direction  
Louiseville et Trois-Rivières 

## CORRESPONDANCES POSSIBLES



**SANS RÉSERVATION**  
de la mi-août au 31 mai

*DIRECTION SHAWINIGAN*

CFM  
CÉA du Saint-Maurice  
Centre-ville/CJE  
Cégep de Shawinigan  
École sec. des Chutes\*  
Hôpital Centre-de-la-Mauricie\*  
Séminaire Ste-Marie\*  
Plaza de la Mauricie

\* sous certaines conditions



**SANS RÉSERVATION**  
de la mi-août au 31 mai

*DIRECTION TROIS-RIVIÈRES*

Bel-Avenir  
Cégep de Trois-Rivières  
CHAUR  
Collège Laflèche  
Qualitech\*  
UQTR

\* sous certaines conditions



**CTCAM**  
TRANSPORTS COLLECTIFS ET ADAPTÉS  
MRC de Maskinonge

819.840.0603  
[ctcmaskinonge.org](http://ctcmaskinonge.org)

# Fête de la rentrée

en collaboration avec l'École des Boisés  
rires, jeux et partage, pour un après-midi inoubliable!

**VENDREDI**

**29 AOÛT 2025**  
**de midi à  
15 heures**

**COMPLEXE SPORTIF  
AURÈLE-PLANTE**

Mello's offrira des  
collations



**GRATUIT pour tous**



**Apporte  
ton dîner**

- **Baseball**
- **Jeux d'eau**
- **Jeux gonflables**
- **Maquillage**

**La troupe Funnus  
Circus JDO  
sera là pour donner des  
ateliers de cirque et  
animer le parc !**



Michel Bourassa  
Maire



Nancy Johnson  
Siège # 1



Lorraine L. Lambert  
Siège # 2



Pierre Picotte  
Siège # 3



Alexis Charbonneau  
Siège # 5



Mélanie Lacoursière  
Siège # 6

**COORDONNÉES :**

101, rue de l'Hôtel-de-Ville, Saint-Alexis-des-Monts (QC) J0K 1V0  
Téléphone : 819-299-3828 / Télécopieur : 819-265-2481  
Courriel : [info@saint-alexis-des-monts.ca](mailto:info@saint-alexis-des-monts.ca)  
Site internet : [www.saint-alexis-des-monts.ca](http://www.saint-alexis-des-monts.ca)

*Votre conseil municipal*

**HORAIRE DES BUREAUX :**

Lundi au jeudi : 8h30 à midi et de 13h à 16h30  
Vendredi : 9h à midi